Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 36-37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

Nos 36-37
Série A

LAUSANNE
15 septembre 1917

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Avis. — De la légende dans l'histoire. — Revue des idées. — Cours de gymnastique à Vidy-Plage. — Annuaire statistique de la Suisse. — Situation économique du corps enseignant. — Informations. — Le travail manuel à la base d'une éducation harmonieuse. — Bibliographie.*

AVIS — Dès aujourd'hui 15 septembre, l' « Educateur » paraît de nouveau chaque samedi.

DE LA LÉGENDE DANS L'HISTOIRE

Certains historiens considèrent encore la légende et l'erreur comme les deux ennemies de l'histoire, et il leur arrive de les confondre l'une et l'autre dans une commune réprobation. Or si l'erreur est préjudiciable, il n'en est pas de même de la légende. Loin de là ! Le devoir de l'historien consiste avant tout à ne tenir compte que des faits. Il doit écarter tout ce qui ne figure pas dans des documents sûrs. Il doit extirper l'erreur partout où elle se trouve, mais s'il lui arrive de faire fi du récit légendaire, il risque d'enlever à son ouvrage une grande part du charme qui devait s'en dégager, en même temps qu'il néglige d'entretenir l'idéalisme du lecteur. La légende, mais c'est la poésie de l'histoire, c'est la porte ouverte sur le merveilleux !

Essayez de supprimer de votre enseignement les quelques légendes qu'on a pu sauver de l'oubli et vous constaterez combien les événements que vous devez raconter sont ternes, terre à terre et souvent vulgaires. Pour une ou deux pages toutes imprégnées d'honneur, de noblesse et d'héroïsme, combien et combien d'autres ne trouverez-vous pas où l'âme humaine est mise à nu dans toute sa laideur. C'est toujours le même ordre qui revient : causes

des guerres, c'est-à-dire intérêt, ambition, cupidité ou vengeance. Puis après un sommaire récit de bataille où les scènes d'horreurs ont été volontairement négligées de même que les traits d'héroïsme, on s'étend longuement sur le traité de paix qui, dans la plupart des cas, est obtenu à force de roueries diplomatiques et amène inévitablement un renversement des alliances. Les avantages matériels sont longuement énumérés. On s'étend sur la valeur des mines des territoires acquis, on établit le rendement exact d'une colonie qui vous échoit en partage. Mais des avantages moraux, il n'en est pas question. Cela a peu d'importance semble-t-il ! Et pourtant que de valeurs perdues.

L'histoire est une science positive, c'est entendu. Elle doit indiquer les causes des événements, montrer l'enchaînement des faits, mentionner leur influence sur la vie des individus et des collectivités et en tirer les conséquences. L'historien fera ce travail d'une façon tout objective; il se gardera d'entrer dans le détail, toujours par crainte de l'erreur il évitera de relever les actes d'héroïsme qu'il trouvera peut-être invraisemblables parce que trop beaux, craignant, s'il le fait, de tomber en pleine légende. Il s'en suit que son exposé est souvent terne, aride, dépourvu d'originalité et de poésie.

La légende, elle, n'a rien de positif. Elle apparaît brusquement dans les périodes les plus sombres de l'histoire. Elle est mêlée aux grands événements comme aux plus simples faits divers. Elle fleurit sur les ruines du passé ; elle idéalise un événement, une époque; elle est le mystère qui transforme un peuple et vers lequel celui-ci se tourne dans les périodes critiques de son existence. Dans les grandes légendes est l'âme nationale. C'est là qu'elle puise sa force, son audace et sa vie. Et je pense à la puissance légendaire d'une Jeanne d'Arc, à tout ce mystère qui entoure sa vie si brève mais si merveilleuse. Plus on songe à ce que représente pour la France l'héroïne de Domrémy, moins on comprend le geste impie du professeur Thalamas, qui jadis, dans son cours d'histoire, la couvrit d'ignominie. Je songe également à notre légende de Tell, que deux mois avant la guerre nous allions voir jouer à Mézières. Il n'est pas, dans tout notre enseignement,

figure plus haute et plus belle que celle-ci. On pense à l'aigle qui plane au-dessus des rochers inaccessibles. Tout est grand, tout est beau parce que le puissant souffle de l'Alpe anime cette légende qui incarne l'éternelle aspiration des opprimés vers la liberté.

Le peuple vénère ses héros d'autant plus que leur vie offre certains côtés mystérieux, ou si vous voulez, légendaires. Voyez Davel ! Pareil à Jeanne d'Arc, qui a des visions, lui, il entend des voix qui l'appellent à délivrer son pays. Il n'a rien de l'aventurier. Il est un héros, un martyr.

Au point de vue éducatif, la légende a une valeur incontestable. Elle répond à ce goût inné qu'ont tous les enfants pour le merveilleux. Racontez-leur un conte de fées, par exemple, ils ne posent pas cette question : « Est-ce vrai ? » D'emblée, ils admettent l'invraisemblable. Il n'est pas nécessaire de leur expliquer que les personnages sont purement fictifs. Ils le savent, et néanmoins ils trouvent au récit un plaisir extrême, un plaisir d'autant plus grand que l'auteur fait le plus appel au surnaturel. La morale qui s'en dégage ne correspond généralement pas à celle que l'on trouve dans la vie réelle, mais que leur importe puisqu'elle satisfait leur besoin inné de justice.

Cette prédilection de l'enfant pour le merveilleux peut être utilisée d'une façon remarquable dans les leçons d'histoire. En admettant que l'enseignement historique, pour être suivi avec fruit, ne consiste pas en une nomenclature de faits plus ou moins intéressants, de guerres de conquêtes ou de religion, de progrès économiques ou de régressions morales, mais bien en une recherche constante de traits d'héroïsme, de sentiments altruistes, de progrès moral et d'ascension toujours plus marquée vers un idéal de justice et de liberté, on n'aura aucun doute à avoir sur le côté éducatif du cours d'histoire. On me dira que l'histoire ne se refait pas, que les sombres époques que vécut le peuple suisse au temps des guerres de Bourgogne et de la Réforme, par exemple, ne gagnent rien à être étalées au grand jour. Je m'inscris en faux contre cette idée. Mieux vaut faire ressortir tout ce qu'il y a d'ignominieux chez certains personnages. Il ne faut rien cacher. Les lâches et les vendus

doivent toujours être cloués au pilori de l'histoire. A côté de cela, et comme contre-partie, que l'on fasse resplendir les grandes figures qui brillent d'un pur éclat, et que nos historiens ne mettent pas assez au premier plan.

Je songe à Adrien de Boubenberg, à Leuenberg, à Davel, à tous les vaincus parce que porteurs d'une idée généreuse. Ils sont légion. Et si l'on apprend que certains d'entre eux n'ont pas fait les actions d'éclat qu'on leur a jusqu'ici attribuées, et si l'on vient même vous affirmer, sur la foi de documents poussiéreux, que ces personnages n'ont pas existé, pourquoi abandonner tout le côté merveilleux de l'activité qu'on leur prête. Ce qu'il y a de légendaire chez un Tell ou chez un Winkelried ne doit pas périr. Que nous resterait-il, si nous faisions le sacrifice des héros de cette grande époque de lutte pour la liberté. Même si leurs noms ne représentaient que des personnages fictifs, ils auraient leur raison d'être par le fait qu'ils incarnent l'âme d'un peuple qu'anime le souffle de l'indépendance. Les héros de nos légendes sont toujours ceux que le peuple connaît le mieux. On aurait beau lui prouver que ce sont des faux dieux, il continuerait à les vénérer par pur idéalisme.

L'historien ne peut pas toujours tenir compte de la légende dans ses ouvrages, mais le maître — sous peine de constater un déficit — est tenu de l'introduire dans son enseignement. Pour cela, il fera appel aux ouvrages parus et nous ne saurions trop recommander les *Contes et légendes de la Suisse héroïque*, recueillis en un élégant volume par M. Gonzague de Reynold. Cet ouvrage, qui a paru en 1914, mériterait de figurer dans toutes les bibliothèques scolaires. Dans un avant-propos l'auteur nous avertit que trois de ces légendes sont inventées de toutes pièces; quelques-unes ont un thème donné; la plupart enfin reposent sur des textes. Quoi de plus vivant que ces légendes! Il semble que ce sont des tranches de vie que l'auteur met sous nos yeux. A côté des scènes tragiques du *Martyre de la légion chrétienne*, on lit avec plaisir la fraîche idylle du *Roi de Berne* ou la joyeuse vie du *Comte de Gruyère*. Sans cesse l'auteur varie son procédé. Tantôt son style est sobre, net, lapidaire, tantôt il adopte la forme de prose rythmée. Ces légendes sont de toutes les époques. Il y a la création du monde et

le déluge auxquels assistent les gens de Soleure du haut de leurs remparts. C'est Hercule qui vient chercher un refuge dans nos vallées. La bonne ville de Fribourg, celle de Berne ainsi que les gens de Schwytz et les moines de Saint-Gall offrent tour à tour à l'auteur l'occasion d'écrire un conte merveilleux.

Quelle magnifique leçon de patriotisme on peut tirer de ces pages toutes vibrantes de foi ! C'est un pur trésor que nous devons nous transmettre de génération en génération. PAUL CHAPUIS.

REVUE DES IDÉES

De l'équivalence des brevets d'instituteur. — Cette question ne se pose pas en Suisse romande seulement. Elle vient d'être soulevée en Suisse allemande par un correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* dans le numéro du 28 août de ce journal. Ce correspondant, M. Fr. Donauer, de Lucerne, constate que la question est à l'étude en Allemagne pour les divers Etats de l'empire, et il en conclut que si la limitation du droit d'enseigner aux frontières de l'un de ces Etats paraît surannée aux instituteurs allemands, cela est vrai à bien plus forte raison de cantons suisses n'ayant souvent pas plus de 30 ou 50 000 habitants. Une réforme de cet état de choses entraînerait naturellement le devoir d'exiger des diverses écoles normales un enseignement de même valeur et des études de même durée; elle exigerait aussi des divers cantons concordataires des prestations de même importance, qui marqueraient évidemment un progrès dans la situation matérielle et morale du corps enseignant.

*** **Les instituteurs suisses et les partis politiques.**— Dans le même journal (numéro du 3 août), un pasteur argovien montrait récemment, avec preuves à l'appui, qu'une évolution dont on ne peut prévoir encore toutes les conséquences est en train de s'accomplir dans la mentalité politique du corps enseignant de plusieurs cantons suisses allemands. A la suite de la situation matérielle misérable qui leur est faite et de l'inutilité de leurs revendications, les instituteurs de ces cantons abandonnent l'un après l'autre le parti radical dont ils ont été jusqu'ici les meilleurs soutiens, et leurs organisations corporatives ne parlent de rien moins que de faire adhésion en corps au parti socialiste. Nous traduisons la conclusion de cet article :

« L'état d'esprit du corps enseignant est tel aujourd'hui qu'il se demande s'il n'a pas chaque jour plus de raisons de passer en bloc du parti radical au parti socialiste, pour y soutenir côte à côte avec le simple salarié la lutte en faveur d'une meilleure existence matérielle. Nous pensons donc qu'il serait grand temps de traiter la question de l'amélioration des traitements des instituteurs concurremment avec celle du renforcement du parti radical, avec laquelle elle est en rapport étroit, et cela pendant qu'il en est temps encore. Ce n'est pas seulement à l'école et au corps enseignant, c'est aussi aux partis bourgeois et avant tout au parti radical que l'on rendrait, ce faisant, un signalé service. »

On pourrait faire remarquer au correspondant du journal zuricois qu'il eût

mieux valu, en agissant plus tôt, obéir à un mobile plus désintéressé. Les associations pédagogiques de la Suisse romande ont pour principe de rester sur le terrain de la plus stricte neutralité politique et nous ne pensons pas qu'elles soient près de se départir de cette attitude. On sait qu'il n'en est pas partout de même ; la « Schulpolitik » dont on nous a entretenus tant de fois risque de porter d'autres fruits que ceux qu'en attendaient ses créateurs !

Une nouvelle qui nous arrive du Tessin et que rapporte la *Schweizerische Lehrerzeitung* montre qu'il ne s'agit pas ici d'un mouvement isolé. La situation économique vient d'entraîner l'adhésion du corps enseignant tessinois tout entier à la Chambre syndicaliste de ce canton. La « Scuola », association des instituteurs libéraux, s'est ralliée à cette décision.

COURS DE GYMNASTIQUE A VIDY-PLAGE

Le 1er Cours fédéral de gymnastique et jeux de plein air a eu lieu du 22 au 25 août sous la direction de M. le Dr Messerli, médecin et professeur de gymnastique à Lausanne, et de M. J. Thorin, inspecteur cantonal à Genève. Au nombre des 36 participants — il y avait 86 inscriptions — se trouvaient quelques professeurs de gymnastique, des instituteurs, officiers, sous-officiers et gymnastes.

Quand on parle d'un cours de gymnastique, on évoque immédiatement un local fermé avec les engins classiques. A Vidy-Plage, rien de semblable : un beau lac, des barques dans le lointain brumeux, quelques cygnes, une grève ensoleillée, un parc bien gazonné, voilà pour le décor ! Dès le premier jour, après une courte conférence, les participants, en costume... léger, très léger même, commencent leurs évolutions ; ce sont des exercices d'assouplissement, courses, sauts et jeux. On admire quelques torses d'athlètes, moulés à la grecque et bronzés à souhait ; il en est d'autres d'un blanc délicat sur lesquels le soleil glisse ses premières caresses qui se transformeront bientôt en cruelles morsures !

L'après-midi, des petits visiteurs débouchent dans le parc ; il y en a 500, il y en a 800 ! Ce sont des enfants de la capitale qui, laissant leurs ruelles sombres et malsaines, viennent chercher au soleil de Vidy la santé et la joie. Groupés par quartiers, ils arrivent sous la direction de quelques personnes de bonne volonté ; ils s'installent sur le gazon, mettent leurs costumes de bain et vont sur le sable s'ébattre ou s'étendre au soleil. D'un bout à l'autre de la grève, c'est une immense fourmilière qui s'allonge. A trois heures, bains du lac. Des petits marmots, qui savent à peine marcher, barbotent avec délices sur le bord de l'eau ; d'autres, plus téméraires, font leurs premiers essais de natation avec l'aide d'un camarade complaisant ou à califourchon sur une taie d'oreiller en guise de bouée de sauvetage ; et tout ce monde s'agite, crie, chante et rit ! Peu à peu les groupes rentrent dans le parc et, sous la direction des participants au cours de gymnastique, commencent les exercices préliminaires et respiratoires. Les petites poitrines amaigries ou mal conformées, celles que la scoliose a déformées ou que la tuberculose guette se soulèvent en cadence, s'élargissent, se remplissent d'air pur ; on court, on respire encore, on joue. Mais le grand air donne de l'appétit : voici la collation. Chaque enfant reçoit un gros morceau de pain et du chocolat. Dans un coin, le groupe des petits Belges chante la *Brabançonne*.

Pauvres enfants, qui ont tout perdu, puisse le soleil de Vidy leur rendre la santé!

Voilà ce qu'on fait à Lausanne pour combattre la tuberculose et pour permettre à tous, même aux plus déshérités, de lutter efficacement contre la terrible faucheuse. Nous saluons avec respect l'heureuse initiative des Docteurs Jeanneret et Messerli et souhaitons vivement que leur œuvre soit appuyée comme elle le mérite.

A part les conférences de MM. Thorin et Messerli, M. le Dr Jeanneret parla, à l'Ecole normale, de la nécessité et de l'importance d'une bonne éducation physique. Au cours de l'intéressante discussion qui suivit, on releva l'insuffisance de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles, l'avantage qu'il y aurait à donner des récréations plus longues, mais remplies en partie par des exercices respiratoires; on mit en relief les dangers de l'abus des sports.

Samedi matin, le cours fut inspecté par M. Hartmann, délégué du Département militaire fédéral, M. le colonel Bornand, M. Roch, inspecteur des Ecoles, M. Steinmann, de Berne, M. le Directeur des écoles du Locle, etc. Des remerciements furent exprimés aux dévoués directeurs du cours ainsi qu'à M. Auckenthaler qui mit généreusement son beau parc à la disposition des organisateurs, ce qui contribua, pour une bonne part, à la réussite de ce premier cours fédéral de gymnastique et jeux de plein air dont tous les participants conserveront le meilleur souvenir.

Un conseil pour terminer : il serait bon de se soumettre à un sérieux entraînement avant d'aborder la rôtissoire de Vidy-Plage. André Paillard.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA SUISSE

La vingt-cinquième année de ce recueil de données statistiques vient de paraître. Nous avons déjà dit ici tout le bien que nous pensons de cette publication intéressante. L'instituteur y trouve la matière de problèmes qui reposent sur des faits réels et qui illustrent notre vie politique et économique.

L'instruction civique, tant en honneur dans les cours complémentaires, y a sa place marquée. Si nous voulons, par exemple, connaître le mode d'élection et la composition des autorités exécutives cantonales, ouvrons le volume à la page 254.

Nous apprendrons que dans la plupart des cantons de langue allemande l'autorité exécutive s'appelle *Gouvernement* (Regierungsrat), sauf dans l'Appenzell Rh.-Int. qui a une *Commission d'Etat* et dans les Grisons qui ont conservé le *Petit Conseil*. Dans les cantons romands, on trouve un *Conseil d'Etat* qu'on nomme *Conseil exécutif* à Berne et *Consiglio di Stato* au Tessin. La durée des fonctions de l'autorité exécutive, varie d'un an (Appenzell), à cinq ans (Fribourg). Mais en général, elle est de trois ou quatre ans.

Le président de l'autorité exécutive est un *avoyer* à Lucerne; dans les cantons de Schwytz, de Zoug, de Soleure, de Saint-Gall et d'Argovie, il porte le titre de *landammann*.

Le vice-président se nomme *préfet* ou *préfet du pays* dans les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris et Argovie. A Soleure, c'est le *vice-landammann*, tandis que l'Appenzell Rh.-Int. a trouvé le joli mot de *lan-*

dammann au repos (*stillstehender Landammann*) qui donne un avant-goût de ce qu'on doit entendre par magistrature assise.

La nomination des conseillers d'Etat se fait en général par le peuple au scrutin secret ou par la landsgemeinde, Fribourg et Valais seuls ont conservé la nomination par le Grand Conseil.

Le nombre des conseils d'Etat est de 5, 7, 9 ou 11 (Nidwald). Valais, Neuchâtel en ont 5; Fribourg, Genève, Vaud, 7; Berne 9.

La majorité absolue est de règle au premier tour de scrutin. Il est facile de la constater dans les cantons qui ont introduit l'élection par le bulletin de vote. Par contre, dans la landsgemeinde, l'élection se fait en levant la main au nom du candidat. Si la majorité paraît douteuse, on procède à une deuxième et même troisième vérification, si, même, il ne faut pas compter les voix comme le veut la législation des Rhodes-Intérieures.

Au Tessin, qui a le *vote limité*, l'électeur ne peut porter dans son bulletin que quatre noms sur les cinq Consiglieri à élire. Dans les cantons de Zurich, Soleure, Argovie, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève, le gouvernement ou Conseil d'Etat nomme lui-même son président. Dans d'autres cantons, c'est la landsgemeinde et dans d'autres, c'est le Grand Conseil.

L'avantage de l'*Annuaire statistique*, c'est qu'il résume en un tableau simple, facile à reproduire, tous les renseignements donnés ci-dessus et d'autres encore relatifs au même sujet. On comprendra facilement les avantages qui en résultent pour l'enseignement. H. Gobat.

SITUATION ÉCONOMIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

M. Purotin, l'être hybride par excellence.

A tout âge on apprend quelque chose, se dit souvent cet excellent M. Purotin, et la vie n'est qu'une étude incessante. C'est pourquoi je ne vous étonnerai pas en vous avouant que notre collègue, bien qu'il ne soit jamais tombé en syncope devant le squelette d'un mulot, s'intéresse cependant aux choses de la science et qu'il essaye parfois d'en scruter les sombres horreurs.

Aussi, lors de ma dernière visite, le trouvai-je occupé à lire un chapitre de Bonnier traitant de l'hybridation et terminant par ces mots : « Le croisement de deux espèces dissemblables est une anomalie, une violence faite à la nature. C'est pourquoi les hybrides demeurent en général stériles. Ils ne se montrent fertiles qu'à la condition de perdre leurs caractères originels. »

Et M. l'instituteur Purotin de poser ses besicles et de s'écrier : « Superbe, admirable ! Je m'y reconnais. Voilà le véritable secret de tant de piètres résultats, dans notre enseignement. Je suis un hybride, tu es un hybride, nous sommes tous des hybrides, qui ne donnons du fruit qu'en nous libérant du moule officiel et en développant notre originalité personnelle. »

Hélas! oui, c'est parfaitement ça. Nous sommes placés, seuls de notre espèce, entre l'Etat, notre père spirituel, qui nous surveille, et la Commune, cette marâtre, qui nous mesure le pain, et comment bien vous savez. Et c'est là une position qui n'a jamais passé pour être le comble du confortable ni de la sécurité!

Mais, me direz-vous, on ne peut servir deux maîtres, et cette anomalie va être

supprimée sans tarder, car notre peuple vaudois passe pour être de jugement sain et de sens rassis.

Non, mon ami, vous vous trompez du tout au tout et c'est là que je vous attends. Dame Commune tient à conserver son droit. Il lui permet de nous avoir bien sous sa patte et de nous distribuer ses réserves, goutte à goutte, comme le ferait un albumen bien équilibré. Elle est sûre ainsi de n'ouvrir les cordons de sa bourse qu'à bon escient, et vous savez quelle signification il faut donner à ce propos, dans les lieux où prédomine la tribu du docteur Laur.

Quant à l'Etat, l'idée de devenir notre unique patron ne lui sourit guère. C'est regrettable, car il réparerait par ce moyen des injustices criantes et il obtiendrait un personnel pédagogique bien supérieur, parce que le payant davantage; et quand on veut quelque chose de bon, dans tous les domaines, on ne l'obtient qu'en y mettant le prix.

Mais l'Etat semble avoir d'autres chats à fouetter pour le quart d'heure et trouve sans doute que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, même dans celui de la pédagogie. Cependant le recrutement est mauvais, malgré les grands coups de tam-tam de la Feuille d'Avis, et, conséquence inévitable, le niveau de l'instruction est à la baisse. La fonction elle-même tombe dans le discrédit, parce que le corps enseignant, vraie Cour des Miracles, finit par faire tous les métiers, sauf le sien, pour échapper à la faillite.

Et vouloir y remédier en utilisant les services d'émérites à 50 fr. la semaine, ou encore à grand renfort de circulaires, c'est coller un emplâtre sur une jambe de bois.

Dans sa misère, M. Purotin, l'être hybride par excellence, lève les yeux vers les montagnes, d'où nous vient le secours : rien. Il appelle, il écoute : silence complet; car les cieux sont vides et l'Etat est muet. Et comme on se lasse de tout, même de la purée, il finit, après avoir pendant vingt ans enseigné les fractions ordinaires dans son école et les fractions extraordinaires dans son ménage, par tomber dans le dégoût le plus parfait. Et ce n'est que juste, car il y a belle lurette que ses dernières illusions l'ont quitté avec ses derniers cheveux.

Ed. Moudon.

INFORMATIONS

Assemblée de la S. P. V. — Cette réunion a lieu non au Casino de Montbenon, comme l'indiquait par erreur l'*Educateur* du 1er septembre, mais **à la Maison du Peuple de Lausanne.**

⁂ **Les « traitements fixes ».** — Le Comité vaudois d'initiative pour le groupement en une fédération cantonale des fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe, membre de la Ligue suisse du même nom, convoque les délégués de toutes les sociétés que cela concerne à une séance constitutive qui aura lieu le 23 septembre, à 9 h. du matin, à Lausanne. L'ordre du jour est le suivant :

1° Exposé de la Ligue à fonder. 2° Discussion sur l'opportunité de cette Ligue. 3° Eventuellement, nomination d'un Comité provisoire. 4° Propositions individuelles.

M. E. Visinand, président de la Société pédagogique vaudoise, représente cette société au Comité d'initiative.

Nous serions heureux d'apprendre que le mouvement gagne les autres cantons romands.

⁂ **Le Foyer des orphelins de Bruxelles.** — Un Comité belge a fondé à Bruxelles un Foyer des orphelins qui a jusqu'ici ouvert trois homes dans la capitale de la malheureuse Belgique.

Un de ses membres écrivait dernièrement à M. Ch.-E. Gogler, professeur à Saint-Imier : « Aidez-nous, car dans notre pays si éprouvé la douleur est grande et nous nous voyons obligés, faute d'argent, de renvoyer de pauvres orphelins. La Suisse, si bonne et si généreuse, qui a déjà fait tant de belles choses depuis trois ans, fera, nous en sommes certains, quelque chose pour nos orphelins. »

M. Ch.-E. Gogler s'est chargé de recueillir les dons en Suisse et de les faire parvenir à destination. La présence au Comité de M. A. Sluys, le conférencier de la réunion de la Société pédagogique neuchâteloise de la Chaux-de-Fonds en 1912, et de M. le Dr Decroly, dont le souvenir est encore si vivant parmi nous, est bien faite, à côté de tant d'autres causes, pour attirer à l'œuvre belge les sympathies particulières du corps enseignant romand.

LE TRAVAIL MANUEL A LA BASE D'UNE ÉDUCATION HARMONIEUSE

Le travail ci-dessous a été présenté au cours de pédagogie de M. Malche, à l'Université de Genève, pendant le dernier semestre d'hiver. Son auteur, M. Julien Fontègne, professeur à Lille et collaborateur de plusieurs revues pédagogiques de France, est un soldat français interné à Genève. Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est offerte d'accueillir dans notre journal un article d'une inspiration si haute et d'une documentation si riche sur une question actuelle entre toutes. Le seul regret que nous ayons est d'avoir dû, tout en en respectant la remarquable ordonnance, y faire d'importantes coupures nécessitées par l'exiguïté de notre format. *Rédaction de l'Educateur.*

Il est devenu presque un lieu commun de répéter que, de nos jours, tout ou presque tout est à changer dans notre enseignement primaire. Le mot d'ordre, en France, semble être qu'il faille donner aux enfants destinés, pour la plupart, à vivre d'un métier, une éducation qui leur soit pratiquement utile.

D'une part, en effet, les milieux ouvriers reprochent à notre enseignement d'être trop abstrait, de « ne pas assez tenir compte de la réalité de la vie et de correspondre aux besoins d'une classe oisive et bavarde, au lieu de convenir aux nécessités d'une classe productrice, laborieuse et créatrice », et même certains organisateurs de l'action syndicale attendent d'un enseignement tourné vers la production les premières ébauches de la conscience ouvrière.

D'autre part, les industriels, par ces temps de « crises » d'avant-guerre voudraient bien relever en valeur la main-d'œuvre nationale ; les instituteurs, prenant de plus en plus contact avec la classe ouvrière et le milieu dans lequel elle vit, s'aperçoivent de la vanité des connaissances livresques.

Il n'est pas jusqu'aux psychologues et aux sociologues qui ne crient à qui veut l'entendre que *savoir c'est produire*, et que l'idée et sa réalisation par l'action doivent être étroitement liées.

Bref, si nous songeons aux nombreux ravages commis par l'épouvantable cataclysme qui bouleverse actuellement l'Europe, nous aurons tous à cœur de voir s'introduire chez nous une éducation bien pratique, aux tâches circonscrites et aux horizons nettement définis, fondée sur l'action et réglée par l'utilité.

Du reste, il y a longtemps qu'on a dit que l'école, en même temps que préface de la vie, était un fait social, la vie elle-même ; et c'est ce qui explique que les transformations demandées dans les programmes et les méthodes d'éducation, les essais tentés de toutes parts sont « autant le résultat des changements sociaux des temps modernes qu'un effort tenté pour satisfaire les besoins d'une société nouvelle en voie de formation » ou d'évolution.

Et c'est pourquoi l'école ne doit plus être cet endroit factice et isolé du milieu social, où l'on se borne à apprendre des leçons, à puiser des connaissances dans les livres ou dans les paroles du maître, mais bien une « vie communautaire active », avec cet embryon d'organisation sociale que nos élèves introduisent si spontanément et si sérieusement dans leurs jeux.

Nous ne voulons certes pas, dans la présente étude, faire le procès de l'école et crier à la faillite de l'enseignement primaire. L'heure est trop grave pour s'amuser encore à jongler avec de belles paroles. Des enquêtes menées un peu partout, des ouvrages de documentation très riches en renseignements et en enseignements des plus suggestifs, des thèses d'éducateurs qui ne sont point étrangers aux questions sociales et qui sont convaincus de la puissance de l'action, des ouvrages d'hommes politiques, de nombreux articles de revues et de journaux ont suffisamment montré qu'il fallait faire cesser le divorce entre l'école et la vie [1].

Nous nous demandons donc s'il ne serait pas possible de substituer à un enseignement livresque, depuis longtemps condamné, un enseignement par l'action, qui réponde mieux à la nature physique, intellectuelle et morale de l'enfant.

En un mot, nous voudrions qu'un vent généreux de réforme soufflât, non seulement sur l'enseignement du dessin, mais encore et surtout sur le travail manuel que nous aimerions voir à la base d'une éducation harmonieuse.

Et, ce faisant, nous croyons, non pas résoudre le complexe problème de l'apprentissage — le problème de l'éducation industrielle ne pouvant, quoi qu'on en dise, être résolu à l'école primaire, — mais tout au moins celui d'un certain « pré-apprentissage » qui nous donnera plutôt des mains habiles et formées que des langues bien déliées ; qui, pour les luttes économiques futures et — craignons-le — inévitables, mettra bien en relief l'adresse intelligente, l'art et le bon goût de l'ouvrier — facteurs aussi importants que peuvent l'être les plus grandes qualités

[1] Enquête du *Manuel général* sur « Ce que la société demande à l'école ». — Omer Buyse : *Méthodes américaines d'éducation.* — Daniel Vincent : *L'éducation par l'action*, etc., etc. — Le *Temps* et le *Figaro*, janvier 1917.

militaires chez le soldat le mieux discipliné — et qui formera le producteur de demain *dans le travail et par le travail*[1].

Est-ce à dire que nous ferons, de parti pris, le procès des méthodes actuelles et que, pour nous mettre à l'unisson de l'œuvre de destruction qui, actuellement, se répand autour de nous, nous chercherons à démolir tout ce qui existe et — il faut l'avouer — a aussi fait ses preuves ? Non. Pourquoi, en effet, vouloir tout révolutionner ? Le bon sens des vieux maîtres de la philosophie pédagogique ne s'accorde-t-il pas avec les études les plus objectives de la philosophie contemporaine ? Ribot, William James ou Alfred Binet ne sont-ils pas de nouveaux garants de la perspicacité de Montaigne ou de Rousseau ? N'oublions surtout pas que le sabotage et l'action directe n'ont jamais rien produit de bon et de bien durable ; dès lors cherchons toujours à raccorder ce que nous voulons faire à ce qui existe déjà et a donné des résultats.

Nous ne jetterons donc plus la pierre à ces procédés mécaniques, dogmatiques et despotiques de la répétition et d'un certain « par cœur » condamnés depuis longtemps ; c'est aux Comenius, aux Rousseau et aux Pestalozzi que nous devons le mérite d'avoir essayé de nous débarrasser du verbalisme et de porter notre attention sur les objets.

Par l'intuition, en effet, l'enfant doit apprendre de lui-même à connaître les choses, à en découvrir les propriétés, à déduire de plusieurs faits des conclusions pratiques, à juger par lui-même, à trouver lui-même la vérité. C'est, du moins, ce que nous attendons de l'enseignement intuitif. Mais peut-il remplir ce si beau rôle ? Pourrai-je connaître entièrement un objet rien qu'en le regardant ? Ne devrai-je pas aussi le tâter, le goûter, le sentir, l'entendre, autrement dit appliquer mes cinq sens à la connaissance de cet objet ? Mais sera-ce suffisant ? Les principales propriétés du morceau de bois que j'ai devant moi risqueront fort de me rester cachées si je ne travaille pas ce bois. Comment saurai-je qu'il est dur ou tendre, souple ou cassant, résineux ou non, si je ne le coupe pas, ne le scie pas, ne le courbe pas, ne le brise pas, ne le rabote pas, ne le perce pas, ne le fends pas, ne le tourne pas, ne le lime pas, ne le soumets pas au froid, au chaud, à l'air, à l'eau, ne le peinds pas, etc., etc. Le travail de ce morceau de bois m'apprendra seul à connaître l'existence, la nature, le caractère de la matière.

Et ainsi, l'enfant « découvrira » la science, comme nos ancêtres, par l'autopsie ou la vivisection ont découvert la médecine. Nul doute que s'ils s'en étaient uniquement tenus aux résultats de l'intuition — souvent trompeurs — nous en serions restés aux systèmes dogmatiques et n'aurions pas vu apparaître les sciences modernes exactes, reposant elles aussi, il est vrai, sur l'intuition, mais principalement sur le travail des choses et des êtres, sur l'expérience.

Et ce que nous avons dit plus haut du bois vaut également pour les métaux, les pierres, les terres, les produits naturels des règnes animal et végétal.

Ce n'est donc que par le *travail* des choses, leur manipulation que nous en pénétrerons la nature ; ce n'est que par l'action que se dégagera l' « âme » de ces

[1] L'introduction du travail manuel dans les dernières classes primaires de Munich (système Kerschensteiner) a porté de 3 % à 14 % le nombre des jeunes gens qui, à leur sortie de l'école, se destinent à un métier qualifié.

choses, l'exquise communion d'âme entre le producteur, le créateur, qu'est tout enfant, et les choses.

Du coup se trouve justifiée l'importance que les promoteurs d'une pédagogie nouvelle accordent au travail manuel et la « prétention qu'ils affichent de faire de cette introduction du travail manuel dans les écoles une nouveauté quasi-révolutionnaire ». (Cousinet, *L'Educateur moderne.*)

Notez bien, cependant, que le travail manuel, tel que nous le concevons, n'est nullement un enseignement qui, sous la protection américaine ou suédoise et avec la recommandation de la classe ouvrière, vient s'ajouter aux trop nombreux enseignements déjà existants; il est pour nous une meilleure méthode d'instruction et d'éducation : celle de l'avenir.

Et cette méthode a un fondement bio-génétique que nous nous devons de signaler. Tous vous connaissez cette théorie célèbre de Haeckel, reprise et amplement développée par John Dewey[1], en vertu de laquelle l'évolution de l'enfant, sous l'influence de l'éducation, passe par les phases de formation qui ont caractérisé l'évolution de l'humanité à travers les âges. Quel est donc le chemin parcouru par nos ancêtres? Se sont-ils contentés, comme nous nous le demandions plus haut, de regarder les choses; s'en sont-ils tenus simplement à la spéculation ou sont-il arrivés à leur but par l'action? Née du contact des choses, leur raison n'a-t-elle pas réagi sur ces choses et leur activité n'a-t-elle pas été toute corporelle, manuelle, pratique? La logique la plus simple, les innombrables preuves qui s'amoncellent devant nous nous dispenseront de répondre. En tous cas, elles justifieront, elles aussi, l'introduction du travail manuel à l'école.

Le problème ainsi posé, recherchons les avantages que pourra retirer l'enfant de cet enseignement, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel et moral. Nous accepterons, si vous le voulez, cette trilogie pédagogique consacrée, bien que nous sachions que cette séparation tranchante entre le physique, l'intellectuel et le moral n'existe pas en fait.

Travail manuel et éducation physique.

Dans son *Esthétique du mouvement*, Paul Souriau met l'accent sur le besoin de mouvement inné chez tout être jeune. Il nous présente le jeune animal qui a besoin de s'essayer à tous les mouvements qu'il lui faudra exécuter plus tard, de faire jouer ses muscles et ses articulations pour se former. « On le voit, écrit-il, tout animal a une tendance à débiter chaque jour une certaine quantité de force, déterminée non par les besoins accidentels de l'individu, mais par les besoins généraux de l'espèce. »

Et ceci s'applique également aux jeunes enfants de nos écoles.

Donnons donc satisfaction à ce besoin de mouvement — véritable loi vitale — qu'a tout enfant bien portant; évitons les poses assises trop longues, contraires à sa nature et nuisibles à sa santé. Si un humoriste anglais a pu dire qu'il prévoyait dans un temps assez rapproché la suppression des salles de classe, si un pédagogue allemand a écrit spirituellement que les meilleurs bancs des écoles étaient ceux sur lesquels on ne s'asseyait presque jamais, et si Mme Montessori a

[1] Loi de *Haeckel :* ontogénie (évolution de l'individu) = phylogénie (évolution de la race).

jeté un vigoureux anathème contre ces mêmes bancs[1], nous pouvons ajouter qu'il vaut mieux pour l'enfant rester debout devant une table de travail manuel — nous allions presque dire établi — ou courir dans le jardin de l'école ou dans le bois voisin que de s'étioler dans des pièces plus ou moins saines; car il est entendu que nous comprenons par enseignement manuel complet le travail aux champs, au jardin ou au bois au même titre que celui qui se fait à l'école.

Et tous ces mouvements, « par l'opposition de l'énergie individuelle et de la résistance venue du dehors » exercent et fortifient les muscles, ce dont personne, croyons-nous, ne contestera l'utilité. En tout cas, c'était l'avis de Fonssagrives qui écrivait : « L'humanité s'en va par le cerveau, elle peut être sauvée par les muscles; mais il n'y a pas de temps à perdre. »

Le dessin lui-même ne peut tenir lieu de travail manuel, car, comme le dit Robert Seidel[2], le promoteur de l'introduction du travail manuel dans les écoles en Suisse, « pour travailler, il faut soulever, presser, tirer, pousser, frapper, tourner, tordre, courber, etc.... ; il faut opposer de la résistance à une pression, à une poussée, à un coup, à une traction », tandis que pour dessiner, bien peu de ces activités sont mises en jeu. — D'un côté : formation spéciale, unilatérale ; de l'autre, formation générale, polylatérale !

... Et cet assouplissement de la main est d'une aide des plus précieuses pour la création d'instruments et de machines indispensables dans l'exercice de n'importe quelle profession, sans compter, comme le faisait remarquer Mentré dans son « ABC d'une philosophie des travaux manuels »[3], que l'enfant naturellement maladroit corrige, par l'exercice manuel, sa gaucherie native et que celui qui est bien doué augmente la puissance et la précision de ses gestes.

Nous pourrions aussi étudier l'influence bienfaisante qu'exerce le travail manuel sur les sens de la vue et du toucher. Mais ceci nous conduirait beaucoup trop loin.

Quand l'enfant est-il le plus *heureux ?* N'est-ce pas quand il agit, soit qu'il construise, soit qu'il façonne ou qu'il détruise! Que cette *destruction* ne vous effraie pas trop : elle ne provient que de ce besoin puissant d'activité d'un jeune être curieux qui cherche sa voie ou dont les aspirations ne sont pas satisfaites. En tout cas, elle ne procède nullement de cet esprit de méchanceté, comme l'insinuent certains pédagogues pessimistes à vue étroite, mais uniquement de ce besoin d'activité inséparable de la vie qui est elle-même toute mouvement et action. Du reste, il y a longtemps qu'on a dit qu'un enfant qui avait l'instinct de destruction était un vengeur et un juge de nos « péchés » d'éducation. Ecoutons ce que dit William James à ce sujet dans ses *Causeries pédagogiques* : « Jusqu'à l'âge de 8 ou 9 ans, l'enfant ne fait que s'emparer des objets, explorer les choses avec ses doigts, faire et défaire, construire et démolir, édifier et abat-

[1] *Dr Maria Montessori*, Les « Case dei Bambini », 1912. Delachaux & Niestlé (Neuchâtel). Collection d'actualités pédagogiques (p. 14-18, p. 73).

[2] En attendant de faire paraître notre étude sur les *Idées pédagogiques et sociales* de Robert Seidel, nous tenons à remercier cet apôtre de l'école du travail pour les nombreux documents qu'il a mis à notre disposition.

[3] Cf. *L'Edueation*, 1909.

tre. Pour la psychologie, construction et destruction sont deux expressions désignant la même activité manuelle. Toutes deux signifient la production d'un changement ou de certains effets dans les objets [1]. Le résultat de cette opération est cette familiarité intime avec l'environnement physique, cette connaissance des propriétés des choses matérielles qui sont le fondement de la conscience de soi. »

Laissons donc l'enfant travailler la matière comme il l'entend, d'autant plus que la paralysie des forces actives entraîne fatalement avec soi — comme nous le verrons plus loin — celles des forces intellectuelles et morales; et condamnons, sans retour, toute éducation — familiale ou scolaire — qui n'arrive à faire que des paresseux ou des oisifs, dévoreurs de livres plus ou moins sains.

Pour pallier aux nombreux inconvénients de l'enseignement tel qu'il est donné encore aujourd'hui, on a bien essayé d'introduire à l'école l'enseignement rationnel de la gymnastique. Mais il nous semble que son influence se fasse bien peu sentir sur les « facultés » intellectuelles et morales de l'enfant, et nous doutons fort qu'en compagnie de l'enseignement général encyclopédique actuellement distribué dans nos écoles primaires, il puisse servir de fondement à une « éducation harmonieuse. »

Travail manuel et éducation intellectuelle. Point de vue psychologique et pédagogique.

« Les travaux manuels auxquels Emile s'exercera contribueront à l'exercice du corps et à l'adresse des mains », écrit Rousseau dans son livre III, ce Rousseau que, pour la question qui nous occupe, nous avions presque tous oublié, mais que les Suédois et Danois sont heureusement venus nous remettre en mémoire [2]! Mais ce sera le moindre de leurs mérites : « Considérez, dit-il, quelle direction nous donnons à ces curiosités enfantines; considérez le sens, l'esprit inventif, la prévoyance; considérez quelle tête nous allons lui former. Dans tout ce qu'il verra, dans tout ce qu'il fera, il voudra tout connaître, il voudra toujours remonter au premier; il n'admettra rien par supposition; il refuserait d'apprendre ce qui demanderait une connaissance antérieure qu'il n'aurait pas. »

Il semble, à première vue, que l'enseignement manuel soit totalement inutile à la culture de l'esprit. Et pourtant, qui ne voit qu'il est le seul moyen d'amener l'enfant à réagir sur les impressions si nombreuses qu'il perçoit? Si, comme le dit le fin psychologue W. James, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, « l'homme est un organisme réagissant, sur des impressions », s'il est vrai qu'il ne doit y avoir « aucune réception sans réaction, aucune impression sans expression corrélative », voilà l'enseignement du travail manuel justifié. Du reste, il faut, dit Binet, dans son livre *Les Idées modernes sur les enfants*, que « l'enseignement soit un excitant, déterminant l'élève à agir et créant en lui une

[1] La destruction donne, à l'enfant, autant de satisfaction que la construction, toutes deux découlent « de la conscience croissante de force, de la maîtrise sur le monde extérieur, du sentiment de supériorité sur les objets ». (A. J. Schreuder, *Du développement de la productivité chez l'enfant.*)

[2] « Le temps est venu de relire Rousseau », écrit M. Herriot dans *Agir* (Librairie Payot 1917). C'est également notre opinion!

activité raisonnable, car il ne sait que ce qui a passé, non seulement par ses organes des sens et par son cerveau, mais encore par ses muscles : il ne sait que ce qu'il a agi ». Il est vrai que la pensée sans action peut développer l'imagination — nous en avons fait fréquemment la preuve, — mais ne laisse-t-elle pas inculte la puissance de la volonté ? De même, la première mémoire — et les travaux de Preyer, de James Sully et de tant d'autres sur l'enfance sont là pour le justifier — est la sensation d'avoir agi. Laissons encore la parole à W. James. « Une impression effleurant simplement les yeux et les oreilles d'un élève, sans modifier en aucune manière sa vie active, est une impression perdue. Elle est physiologiquement incomplète. Elle n'incorpore rien aux capacités acquises. Même comme pure impression, elle est incapable d'affecter la mémoire. Or, ce sont les conséquences motrices qui opèrent cette fixation. Tout effet produit dans le domaine actif doit retourner à l'esprit sous forme de sensation d'avoir agi qui se lie à l'impression. Les impressions les plus durables sont celles qui poussent à la parole ou à l'acte, autrement dit, celles qui ont produit un ébranlement intérieur. » Quant aux autres, ne se trouveraient-elles pas bien dans ce compartiment de l'enfer, pavé, dit-on, de bonnes intentions? C'est dire que le sixième sens, trop méconnu, le sens musculaire, peut et doit être d'un appoint précieux dans l'éducation.

Nous savons bien que tout le monde n'est pas de cet avis, témoin M. Schuytten, directeur du Laboratoire de pédologie d'Anvers, qui, avec son franc parler habituel, s'exprime comme suit : « L'image mentale née spontanément, à la suite d'une réaction mentale bien choisie, est plus forte que celle qui est la conséquence d'une réaction matérielle — disons sensorielle, — toujours moins exacte et moins profonde. La réaction sensorielle a une action rétrograde sur la réaction mentale. »

Contentons-nous de trouver cette objection bizarre et ne craignons pas de répéter que l'esprit étant essentiellement mouvement, toute méthode passive est à rejeter. Même l'enseignement intuitif court grand risque de ne pas produire les résultats qu'on en attend. « Toute la difficulté des leçons de choses, écrit M. Buisson dans le *Dictionnaire de pédagogie*, vient de ce qu'il est assez malaisé de lui conserver précisément son caractère essentiel, la vivacité, la fraîcheur d'impression, la vue nette des choses, le contact direct avec la réalité : l'esprit le plus attentif se fatigue à observer et, par suite, est tout disposé à recevoir et non plus à acquérir. Mais que l'enfant travaille un morceau de bois, pétrisse une masse d'argile, retourne un bout de terre, manie quelques joncs ou tresse plusieurs ficelles, alors son besoin de variété est satisfait, l'ennui disparaît et l' « acquisition » est rendue possible. Car il ne faut pas se leurrer, avec nos méthodes actuelles l'enfant ne saisit guère le but, l'utilité, la suite des différentes notions qu'on lui enseigne. Le précepte moral : « Respecte les vieillards » côtoie le principe le plus abstrait de la numération ; au récit plus ou moins utile d'une campagne de Napoléon succède la reproduction d'un ornement plus que fantaisiste. Point de « centre d'intérêt », point de centres actifs, aucun point culminant ! Verbalisme, fragmentation, dispersion qui, comme le dit M. J. Payot, font, des élèves, des « éparpillés », presque des serfs.

Mais alors, qu'est-ce qui fera l'unité de toutes ces connaissances ? N'est-il pas

à craindre, se demande Louis Boisse dans la *Grande Revue* qu'elles flottent éparses, isolées, jalousement enfermées dans un pittoresque amusant et vif, mais aussi dans une irréductible singularité? La « communication, le lien par où s'affirmera la force et la puissance de la pensée », ce sera l'action, le maniement d'objets, le travail de matières dont l'élève possédera préalablement des connaissances précises et en vue d'applications pratiques. Car à quoi bon, par exemple, connaître les propriétés du cercle ou du carré si nous n'envisageons pas aussitôt une application? Pouvons-nous, en outre, éviter la froideur de ces compositions dans lesquelles nos élèves ont à nous parler de matières qu'ils n'ont pas toujours vues ni touchées, encore bien moins travaillées? Cette volubilité que nous rencontrons fréquemment dans nos cours de récréation dès qu'il s'agit d'organiser un jeu, dans nos salles de classe, parfois, quand nos élèves ont à nous raconter quelque chose de « vécu », nous la retrouverons quand ils auront à décrire l'objet qu'ils ont manié, fabriqué, et qui est leur propriété pour devenir bientôt celle d'une maman bien-aimée !

Nos élèves ont, par exemple, à construire un porte-encrier. Voilà un objet qui a une fonction précise. De cette fonction dériveront la forme et la matière des matériaux à employer pour le confectionner. Ce lien subtil entre la fonction, la forme et la nature des matériaux ne constitue-t-il pas l'intelligence, la pensée éducative, l'âme des travaux manuels, surtout si — comme cela est certain — l'enfant y met « de sa clairvoyance, de son effort et de son cœur » ?

Nous distribuerons le bois. Ce bois, que beaucoup de citadins ne connaissent pas, vos élèves finiront par l'aimer ; leur amour ira même jusqu'aux arbres qui le fournissent. Et cet outil qu'ils ont en mains, si petit, si facilement maniable et si utile ? Le mépriseront-ils dès qu'ils s'en seront servis ? Leur fierté de petit producteur élevé par le travail à l'école du travail les prémunira contre ce dédain trop marqué encore pour les travailleurs manuels. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin.

Puis le travail commencera. Mille difficultés surgiront sans doute ; il faudra mieux voir — regarder ne suffit pas —, contrôler, comparer, découvrir, inventer même, et ceci en toute liberté! D'où confiance en soi, sûre possession de soi-même et indépendance. L'enfant aura *osé ;* il aura marché. Mais le monde n'appartient-il pas à ceux qui osent?

Nous empiétons quelque peu sur le domaine moral ; on nous permettra donc de résumer en quelques mots le point de vue psychologique du travail manuel. De tout ce qui précède, il résulte que nous en sommes arrivés à une psychologie nouvelle qui vient prendre place à côté de la psychologie des états intellectuels et de celle des états affectifs, à savoir : *la psychologie des mouvements*. Cette théorie motrice — comme elle a été dénommée en Amérique — vous la connaissez tous. Voici comment Th. Ribot, peu de temps avant sa mort, la caractérisait encore (*Revue de philosophie*, juillet 1916) [1] :

« physiologiquement, elle attribue au centre moteur la prépondérance dans l'activité cérébrale ;

psychologiquement, elle attribue aux mouvements le rôle, la fonction de coor-

[1] « La conscience tactile-motrice pure. »

donner, d'unifier, de systématiser les données de l'expérience; elle en fait, pour ainsi dire, des régulateurs. »

Voilà donc nettement, définitivement établie, croyons-nous, la théorie psychologique de l'éducation par le travail manuel; et quand nous saurons, d'une part, que l'adresse manuelle a son siège, non pas uniquement dans la main, mais dans la tête et dans le cerveau; qu'en dehors du cerveau, la moelle épinière — nous n'insistons pas — a aussi son rôle à jouer en ce qui concerne les mouvements moteurs; d'autre part, que l'action sur ces deux organes ne peut s'exercer que lorsque l'enfant est encore jeune, nous saisirons mieux pourquoi l'introduction d'une activité manuelle appropriée est souhaitable dans nos écoles primaires.

Peut-être pourrions-nous dire maintenant un mot de l'influence du travail manuel sur l'activité psychique et intellectuelle. Nous préférons ne pas insister, chacun sachant par expérience combien un exercice modéré de l'activité physique agit favorablement sur cette activité. Du reste, on a suffisamment répété que le travail manuel créait « vis-à-vis du doctrinarisme abstrait et l'amoncellement continu de connaissances par un travail purement intellectuel une compensation bienfaisante ».

Considérés au point de vue plutôt pédagogique, les travaux manuels enseignés comme il convient, selon les principes éducatifs, sont, comme le dit M. Ferrière[1] « des exercices de logique qui, dans bien des cas, offrent la même rigueur et la même précision que les exercices de mathématiques »; ils sont également une leçon permanente de déterminisme et une école scientifique incomparable. C'est qu'en effet la nature ne se plie pas à toutes nos fantaisies; si nous violons ses lois, elle nous le rappelle sans ménagement; et cette activité entraîne — comme nous l'avons vu — des actions et des réactions d'où naissent les sanctions naturelles, seules véritablement formatrices de l'esprit, seules génératrices du progrès!

Que d'arguments nous pourrions encore citer en faveur de l'influence bienfaisante des travaux manuels sur l'éducation intellectuelle!

Travail manuel et éducation morale. Point de vue social.

Par le travail manuel, l'école inspire l'amour du travail et, ce faisant, elle accomplit une grande et noble tâche. Pourquoi ressasser sans cesse à nos élèves cette parole de la Bible: « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front »? Pourquoi faire du travail le côté matériel, pénible, grossier de la vie, alors, comme le dit Proudhon, qu'il est toute la vie, la résorption complète des forces diverses et complexes de l'homme qui produit? Elevons-nous contre cette tendance qui proclame que le caractère propre du travail est d'ennuyer, de tourmenter celui qui s'y livre. S'il est vrai que le mot travail vient du latin « tripalium », instrument de torture à trois pieux et a désigné successivement: peine, tourment, puis activité pénible ou douloureuse; s'il est vrai que sous les

[1] Nous recommandons d'une façon toute particulière la brochure de M. Ad. Ferrière, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau: *Les fondements psychologiques de l'Ecole du Travail* et dont un compte rendu a paru dans l'*Education* (juin 1915).

influences successives de l'ancien régime aristocratique, du spiritualisme chrétien et du capitalisme moderne, le travail est devenu, pour un grand nombre, un objet de mépris, il n'est pas bon, comme le dit M. Claparède, d'apprendre aux enfants à « considérer le travail comme une peine, comme un châtiment du destin [1] ». Et voilà pourquoi nous ne cesserons jamais de demander que l'on travaille activement dès la première enfance, sans compter que la pensée: «L'oisiveté est la mère de tous les vices » sera toujours vraie. Et ce n'est pas sans raison que Emile Zola pouvait écrire dans son roman *Travail :* « qui travaille est bon » et Carlyle ajouter dans ses *Héros :* « Il n'y a qu'une chose monstrueuse dans le monde : un homme paresseux sans activité. »

De plus, en prenant contact avec les métiers — comme cela pourrait se produire dès la douzième année (classe de préapprentissage en France et en Suisse, écoles du quatrième degré en Belgique, cours populaires en Italie) — les enfants apprennent à les respecter et à les apprécier. « Ils ne les classent plus, écrit Contou, dans les Ecoles Nouvelles et Land-Erziehungsheime, en catégories et ne mesurent plus leur respect à l'honnête homme selon sa fonction et son rang. Ils reconnaissent l'égale dignité de tout travail pour avoir expérimenté qu'à toutes les formes de l'activité humaine conviennent les mêmes qualités de l'esprit et du cœur. » Il faut, à tout prix, que la fausse différence que l'on fait entre le travail intellectuel et le travail manuel disparaisse, que le contraste dangereux entre les travailleurs des deux catégories et, par suite, le mépris singulier que les uns manifestent envers les autres ne subsiste plus. Quand la jeunesse de nos écoles sera bien pénétrée de cette idée qu'il est aussi difficile d'arriver à l'adresse dans un travail manuel que d'acquérir des connaissances en mathématiques ou en langues, alors se développera chez elle, de soi-même, l'idée que le travail manuel, en particulier, et tout travail, en général, est respectable.

Du reste, tout travail humain n'est-il pas à la fois de nature physique et de nature intellectuelle? Les expressions: travail physique et travail intellectuel ne signifient-elles pas tout simplement que tantôt c'est l'effort physique qui joue le plus grand rôle, que tantôt c'est l'effort intellectuel qui prédomine? Je sais bien, dit Féré, que « l'ouvrier au travail dur comme le charpentier, le maçon, ne considère pas volontiers le travail du cordonnier, du typographe, du graveur comme du vrai travail manuel; qu'on conteste volontiers le titre d'ouvriers aux commis, aux bureaucrates qui, pourtant, quand ils travaillent, travaillent autant de leurs membres que de leur esprit. D'autre part, il n'y a guère de métier, si manuel qu'il soit, qui ne nécessite une culture intellectuelle quelconque: les charpentiers, les tailleurs de pierres en sont des exemples... » Et bien qu'on ne craigne pas d'affirmer que l'invention n'est pas un travail (G. Tarde, *Psychologie économique* t. I, p. 168), nous verrons plus loin qu'elle nécessite le plus souvent un travail manuel, *car on ne pense pas sans mouvement.*

Et si nous voulions donner un argument de plus pour établir que l'opposition entre le travail physique et le travail intellectuel n'est pas du tout justifiée, c'est aux travaux de Ranke, Fick, Hirn, Chauveau, A. Gautier et de bien d'autres encore que nous aurions recours. Tous ont prouvé que le travail intellectuel

[1] *Psychologie de l'Enfant et pédagogie expérimentale,* 5e édition. p. 499.

nécessitait l'activité des muscles et entraînait les mêmes destructions organiques que le travail physique ; que le travail musculaire et le travail mental donnaient des résidus très analogues par leur composition chimique ; bref, que « les ouvriers de la pensée usaient les mêmes matériaux que les travailleurs manuels. »

Ceci établi, voyons quels avantages moraux l'enfant peut acquérir par une pratique intelligente du travail manuel à l'école.

Quand on fait une chose, elle est ou bien faite ou mal faite ; il n'y a guère de milieu ; d'où efforts constants vers la précision, l'exactitude. Or, la précision dans l'action amène la précision dans la conduite et fait disparaître le système si néfaste de l' « à peu près ».

De plus, le travail manuel « engendre l'honnêteté, car si vous vous exprimez en faisant quelque chose et non pas simplement en vous servant de mots, il vous devient difficile, impossible même, de dissimuler le vague et l'ignorance de votre pensée. » (W. James), car même si les termes dont vous vous servez sont exacts, les conceptions qu'ils représentent peuvent être étrangement erronées.

Par le travail manuel, l'enfant exécute un travail qui répond à ses forces. C'est seul qu'il agit, et, comme le faisait très bien remarquer un professeur suisse de Rorschach, M. le Dr Messmer, il n'est plus comprimé, retenu par l'influence du maître qui, malgré tout, inconsciemment peut-être, finit toujours par « transporter dans son âme les propres réticences de son âme[1]. » Ici, l'enfant agit seul — sauf les cas, naturellement, où le maître le guide de ses conseils pour l'initier aux meilleurs procédés, pour l'empêcher de se faire mal — ; et ainsi le produit du travail est la résultante de ses propres efforts. Par suite, il acquiert le sens de la responsabilité individuelle, ne pouvant attribuer à personne — si ce n'est qu'à sa maladresse, ses distractions involontaires, ses négligences ou à ses impatiences momentanées — la cause d'une non-réussite.

Et, si comme nous le souhaitons, les travaux manuels exécutés en classe doivent servir à la collectivité, se développera chez l'enfant le sens de la responsabilité collective, un des plus forts soutiens de toute société.

L'exactitude qu'exige la confection des objets d'une utilité déterminée « exerce la patience et la volonté, développe la probité. » Et à ce sujet, nous citerons le fait suivant rapporté dans la *Revue psychologique* de 1911. Un jeune garçon de huit ans faisait un jour remarquer très sérieusement à son maître que lorsqu'il s'impatientait, sa scie travaillait mal et que s'il se mettait en colère, c'était encore pis. L'enfant, s'étant rendu compte de la relation qui existe entre ses efforts et leurs résultats, avait cherché les causes, s'était, en un mot, analysé.

Le maître lui demanda : — Que dois-tu conclure de ceci ?

D'un air convaincu, l'enfant lui répondit : — « Mais, ne pas me mettre en colère. »

Peut-être me direz-vous que cette impatience peut également se manifester au cours d'un devoir d'arithmétique, par exemple. La plume ne voudra plus mar-

[1] « L'éducation par le travail ». (*Schweizerische Blätter für Knabenhandarbeit*, 1913).

cher, de beaux « pâtés » s'étaleront au milieu de la feuille. C'est vrai ! mais ici, ces petits malheurs sont réparables : un bon coup de gomme et l'on ne voit plus rien. En est-il de même d'un coup de scie mal donné, d'une entaille faite à faux ?

La comparaison des travaux exécutés par les camarades tient en éveil le sentiment de justice et conduit à l'impartialité. N'est-il pas beaucoup plus facile, en effet, de comparer deux coupe-papier que deux devoirs de français ? Et, de cette façon, « les enfants suffisants deviennent plus modestes, la trop bonne opinion qu'ils avaient de leurs capacités étant toujours rectifiée par l'œuvre accomplie. »

Il va de soi que tous les travaux appartiendront à ceux qui les ont exécutés ; car n'oublions pas combien est puissant, chez l'enfant, l'instinct de propriété. Profitons-en pour lui faire faire une série d'objets qui pourront lui être utiles ou dont les parents pourront avoir besoin. C'est, du reste, là le principal point de vue du *slojd* suédois.

D'autre part, les paresseux, les bavards, les étourdis, les négligents, voyant leurs camarades emporter joyeusement leurs ouvrages achevés et se sentant confus de ne pouvoir en faire autant s'efforcent, eux aussi, de ne pas trop rester en arrière et, finalement, prennent goût au travail.

Sans compter que le désir d'être au plus vite en possession de l'objet achevé donne des ailes à tous en les poussant à travailler sans perdre de temps, ce qui, dans ces époques de « taylorisme » justifié ne peut qu'être une habitude de très grande importance pour l'avenir.

Dans tous ces travaux manuels — surtout si, comme nous l'espérons, ils ont une tendance nettement sociale — les élèves auront à s'entr'aider. Or, dit J. Dewey, « partout où un travail effectif se fait, l'aide donnée à un camarade n'est plus une charité diminuant celui qui en est l'objet, c'est un simple secours destiné à mettre en action les facultés de celui qui est aidé et à le rendre capable de pousser jusqu'au bout son effort. »

Et cette aide — combien précieuse !— tous la solliciteront de camarades alors qu'ils n'oseraient l'implorer du maître. Il est vrai que dans une leçon de travail manuel, ce dernier, maniant comme eux le bois et les outils, leur paraîtra être bien moins loin d'eux ; une collaboration plus étroite s'établira entre maîtres et disciples, cette collaboration en miniature qu'un de nos anciens ministres présentait ainsi : « Pour qu'une industrie progresse, il faut la collaboration étroite des ingénieurs et des ouvriers et, par suite aussi, une certaine communauté de connaissances techniques. » (Dubief, *L'apprentissage et l'enseignement technique.*)

Point de vue économique.

Nous voudrions nous étendre quelque peu sur le côté économique de la question du travail manuel à l'école, non pas qu'il y ait là quelque chose d'absolument nouveau, mais parce que les questions d'orientation professionnelle et d'apprentissage sont appelées, de nos jours et en raison des événements actuels, à jouer un rôle primordial.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'enseignement du travail manuel est le meilleur moyen qui s'offre pour décider du choix d'une vocation. Sans aucun doute, l'instituteur, par ses conseils aux enfants et aux parents, par sa connais-

sance des dispositions et des goûts des élèves, pourrait beaucoup sur ce point. D'où vient que l'école primaire fasse si peu à ce sujet ? C'est que maîtres et parents, patrons et futurs apprentis n'ont nullement tenu compte des penchants, des inclinations, des aptitudes physiques, intellectuelles et morales. Les parents — ou du moins beaucoup — comme le faisait remarquer récemment la *Neue Zürcher Zeitung*, ont trop la manie de considérer leurs enfants comme « un placement de capital » ou comme une « carte de visite » ; mieux vaut pour eux un petit emploi insuffisamment rémunérateur où le rejeton sera toujours bien mis, qu'un métier nourrissant son homme mais salissant les mains ! Comme si le prolétariat intellectuel était différent du prolétariat manuel et moins dangereux que lui ! Et maintenant, est-il bien vrai que « l'instituteur primaire n'oriente pas suffisamment l'esprit des enfants vers le travail manuel, qui ne l'a pas attiré lui-même, puisque, fils d'ouvrier ou d'agriculteur, il n'a pas embrassé la carrière paternelle ? » Est-il bien exact que lorsqu'il rencontre dans sa classe un élève à l'esprit éveillé et intelligent, il le dirige vers l'Ecole normale d'instituteurs, « opérant ainsi une sélection au profit des professions libérales, au lieu de chercher à constituer des cadres pour notre grande armée du travail ? » Que chacun d'entre nous fasse son examen de conscience ; ceci nous évitera de répondre ! En tous cas, si les dispositions des enfants restent ignorées des maîtres et des parents, la faute n'en est-elle pas, en grande partie, imputable à nos méthodes actuelles ? A la maison, ce ne sont que défenses ; à l'école, on reçoit toujours, on ne donne, on ne produit jamais. Un des côtés de l'être humain, le côté technique, pratique, celui qu'on devrait surtout prendre en considération dès qu'il s'agit du choix d'une profession, passe presque inaperçu à l'école. Il faut, à tout prix, que l'éducateur moderne cherche à mettre en valeur toutes les capacités de ceux qui lui sont confiés ; car tel rebute à l'effort intellectuel qui ne craint pas et même appelle l'effort physique ; tel se trouve noyé dans les discussions philosophiques ou mathématiques qui surnage et nage même à son aise dans les commentaires des faits de la vie moderne, de la vie active. Non, les « mauvais élèves », ou plutôt les prétendus mauvais élèves ne sont pas toujours, dans la société, les « mauvais ouvriers » et les « mauvais citoyens ». La constatation a, du reste, été faite plus d'une fois. Des statistiques établies un peu dans tous les pays montrent nettement que beaucoup d'enfants qui ne possèdent ni ambition, ni aptitudes pour les études verbales, « gagnent souvent une ardeur et une compréhension vives sous l'influence stimulante des travaux manuels ».

Au travail manuel donc de déceler les aptitudes véritables de l'enfant ; du coup, moins de dévoyés dans la vie et, par contre-coup, plus de reconnaissance des parents et des élèves envers l'école.

Le travail manuel pourra-t-il être de quelque influence sur l'éducation artistique, esthétique de nos enfants ? « En une démocratie, écrit M. Paul Boncour, les arts décoratifs sont le plus sûr moyen de faire accéder le peuple au sentiment de la beauté, puisque cette beauté tangible, entre ses mains, née sous son outil, sera fille de son effort. Le labeur noble des peintres et des sculpteurs — noble, puisque, dit-on, il y a du grand art et du petit art ! — n'est que spectacle pour une élite. Mais la masse a droit aux joies que donne l'art ; et ses plus pures joies elle peut les trouver dans l'enfantement intelligent et personnel des merveilles,

que doivent lui permettre de réaliser des métiers restaurés, des techniques aujourd'hui délaissées.... »

Seul, le travail manuel démocratisera l'art en l'appliquant à des besoins, à des nécessités courantes; seul aussi, il démocratisera l'artiste qui deviendra, si l'on veut, un artisan « supérieur ». Or, personne ne niera que c'est surtout chez les enfants des classes pauvres — par conséquent, chez les élèves des écoles primaires — qu'on trouve le talent manuel. Nous irons même plus loin en prétendant que ces enfants du peuple, en ce qui nous concerne, sont beaucoup plus intéressants que les autres : c'est qu'en effet l'art manque beaucoup plus de mains que la science et la technique de têtes. (Il va de soi que nous prenons le mot art dans son sens le plus large, de façon à y faire entrer également le métier d'art, le « métier supérieur ».)

C'est dire qu'il faut commencer dès le plus jeune âge cette éducation artistique par l'action. Et quand bien même nos élèves ne deviendraient ni artisans ni artistes, l'adresse de la main n'est-elle pas nécessaire à tous, ne rend-elle pas les enfants plus utiles et plus disposés à se livrer aux petits travaux d'intérieur ?

* * *

Et voici notre conclusion :

Il reste bien entendu que notre enseignement du travail manuel ne se confinera pas dans un isolement superbe. Outre qu'il sera le moyen d'expression par excellence, il servira — jusqu'à la douzième année surtout[1] — à la culture simultanée des aptitudes intellectuelles, physiques et morales. Nous admettons volontiers que les horaires subiront, de ce fait, quelques retouches, que certaines matières verront leur nombre d'heures quelque peu restreint, qu'il sera sans doute délivré moins de beaux parchemins, mais l'enseignement, plus concret, sera rendu plus efficace par ces nombreux exercices pratiques sur les objets et les faits réels [2].

Et du coup se trouverait résolue la question du préapprentissage par l'école; par suite l'on ne verrait plus l'enseignement primaire être sans issue pour un grand nombre de ses élèves et accroître ainsi le nombre déjà trop grand des candidats fonctionnaires qui, par « haine du travail manuel, adoration des mystérieuses écritures, pieux souci de la retraite, des appointements réguliers, des

[1] On trouvera dans l'*Educateur moderne* de mai 1914 notre schéma d'une réorganisation complète de l'enseignement due à l'introduction du travail manuel dans nos écoles primaires. Plus que jamais, nous sommes convaincu que c'est dans ce sens que la réforme scolaire doit s'opérer.

[2] La *Revue Bleue* d'août 1916 publie un article très intéressant de A. Chaboseau sur « l'histoire de l'enseignement ». Nous sommes heureux de relever — dans un périodique si littéraire — ce qui suit : « Il ne devrait pas être fait de cours d'histoire dans les écoles primaires du degré élémentaire... Le vide ainsi créé dans les programmes serait avantageusement comblé par l'extension de deux choses dont l'on parle beaucoup, mais que l'on néglige beaucoup aussi et qui sont d'une importance primordiale, et que l'on est socialement coupable, presque criminel de laisser au rancart : le travail manuel et l'éducation ménagère. Quant à l'histoire, elle entrerait à peu près entière dans l'éducation post-scolaire, où lui serait d'ailleurs ménagée une place considérable. »

nobles fréquentations[1] » viendront se ranger un jour sous la bannière des « déracinés sociaux », c'est-à-dire des mécontents.

De plus, l'école du peuple deviendrait alors réellement l'école populaire. L'absentéisme, la non-fréquentation baisseraient vite, car chaque enfant venant à l'école s'armer pour la vie, les familles ne voudraient pas démunir leurs filles, leurs fils des notions indispensables pour obtenir un gagne-pain dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture.

L'enseignement du travail manuel, régulier, méthodique et pratique, s'introduira donc entre les systémes idéalistes, révolutionnaires de certains utopistes et les méthodes routinières d'autrefois qui ont bien du mal à quitter l'enseignement primaire. Il conduira à une éducation harmonieuse, c'est-à-dire à un développement régulier de toutes les forces et de toutes les dispositions de l'enfant, de son côté moral, intellectuel, physique et pratique.

Une « vie robuste, tonique, organisée autour du travail » prendra place chez nos jeunes élèves créateurs ; et de cette lutte constante avec la matière se dégagera, avec une meilleure connaissance de soi et des autres, la *joie*, auxiliaire éducatif si puissant.

FONTÈGNE.

BIBLIOGRAPHIE

Le joug de la guerre, par Léonid ANDRÉIEF (traduit par Denissiewitsch et Desormonts). Collection de la *Grande Revue*. Henri Didier, éditeur. Un vol. in-12 carré, broché, 3 fr. 50.

C'est la dramatique histoire d'un type d'humanité moyenne pendant cette guerre et l'histoire aussi de la Russie en crise. *Le joug de la guerre* est le roman de tous ceux de l'arrière, en même temps que le roman particulier d'un Russe subissant l'évolution d'où est sortie la Révolution d'hier et ne se sauvant lui-même du désespoir et de la mort que par la foi en un meilleur avenir de la patrie russe et de l'humanité.

La décision mondiale, par Robert HERRICK. Un vol. in-12 de 288 pages, avec portrait, broché. 3 fr.

A l'heure où les Etats-Unis entrent en guerre, il convient de présenter à l'Europe, sous une forme française, cette œuvre américaine d'un mérite permanent.

Trois parties. Les deux premières, l'Italie, la France, regardent le passé d'hier. « Rien de plus passionnant, dit M. Hovelaque dans sa préface, que les cinq actes tragiques de la première partie : l'Italie hésite; le Politicien parle; le Poète parle; la Piazza parle; l'Italie se décide ». Dans la seconde, consacrée à la France, la même idée — la lutte entre le Germain et le Latin — est reprise et élargie. La troisième regarde l'Amérique et l'avenir. Elle montre la force de la grande République, immense, mais éparse et confuse, mal fondue encore au feu du patriotisme. Elle l'aide à faire un strict examen de conscience et adresse à son sens du droit, à sa passion de la justice un appel prophétique.

[1] Albert Thierry : *L'homme en proie aux enfants.*

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

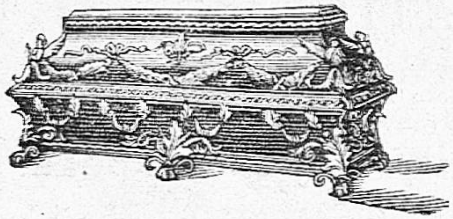

Hessenmuller-Genton-Chevallaz
S. A.
LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3
Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

JEUX ÉDUCATIFS

d'après le Dr DEARLY et Mme MONCHAMP

pour les jeunes enfants et les élèves arriérés

publiés avec une notice explicative par **Mlle A. DESCŒUDRES.**

Développement des Sens. Calcul. Lecture.

Ire série : 15 jeux, 30 fr. — IIme série : 15 jeux plus difficiles fr. 20.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Maier & Chapuis

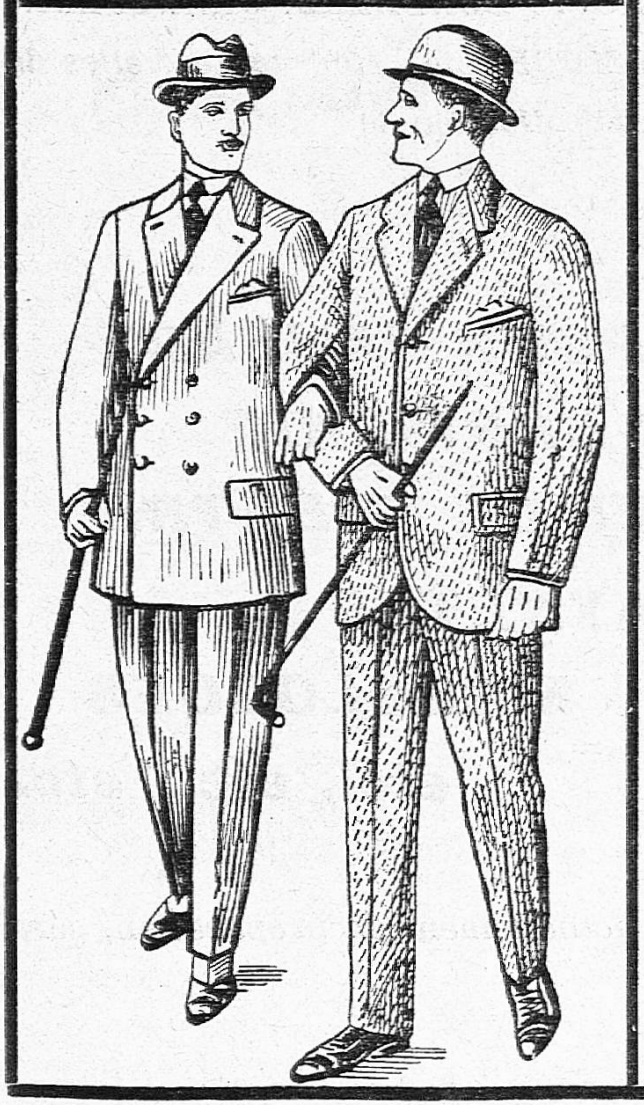

MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

10 % au comptant aux instituteurs de la S.P.V.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉATRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le ***catalogue*** *détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Ime ANNÉE. — N° 38. LAUSANNE — 22 septembre 1917.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Délémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Sociéte accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand-Chêne 11, **Lausanne.**

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50 Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro de septembre : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — *In memoriam* : le pasteur James Courvoisier. — Premières expériences : E. P. — Appel des femmes de Belgique aux femmes des pays neutres. — La question des ministères féminins : E. Choisy. — Ce que disent les journaux féministes. — Lettre d'Angleterre : la situation actuelle du suffrage féminin en Grande-Bretagne : Sheepshanks. — Notre Bibliothèque : *La recherche de la paternité; Responsabilités.*

Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTEURS : Ormont-dessous : Cergnat : fr. 1800.— plus logement, fr. 20.— d'indemnité de plantage et 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 28 septembre.

INSTITUTRICES : Founex : fr. 1200.—, logement, jardin et 4 stères de bois, 28 septembre. — **Ste Croix : L'Auberson** : fr. 1400.— pour toutes choses; 28 septembre. — **Bercher** : fr. 1200.—, logement, jardin et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 29 septembre. — **Prangins** : fr. 1200.—, plus logement et fr. 20 d'indemnité de jardin ; 29 septembre.

Nota : Le délai d'inscription pour les places au concours à Lausanne (voir dernier numéro) est 25 septembre.

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Barraud, Louis, à Moudon ; Leresche, André, à Aubonne.

Institutrices : Mlles Maire, Bertha, à Vallorbe ; Desponds, Alice, à Vallorbe.

Enseignement secondaire

Examens du brevet de maîtresse secondaire.

Ces examens commenceront le mardi 30 octobre. Adresser les inscriptions, avec les titres et un curriculum vitæ, au Département de l'Instruction publique, 2e service, jusqu'au 13 octobre 1917, à 6 h. du soir.

Les candidates soumises au nouveau règlement voudront bien indiquer la langue étrangère qu'elles ont choisie et les œuvres étudiées.

Gymnase scientifique cantonal

Baccalauréat ès-sciences.

Les examens de la session d'automne commenceront le 1er octobre. Inscription des candidats jusqu'au 27 septembre à la direction du Gymnase.

Dans sa séance du 11 septembre 1917, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Gustave Chevallier, en qualité de maître au Collège d'Orbe.

Dans sa séance du 31 août 1917, le Conseil d'Etat a nommé :

M. le Dr Carrasco, Alfred, en qualité de maître d'espagnol aux Ecoles de Commerce, d'administration et de chemin de fer, ce, à titre provisoire et pour une année.

M. Edmond Piguet, licencié ès lettres modernes de l'Université de Lausanne, en qualité de maître de français et de géographie au collège d'Aigle, ce, à titre provisoire et pour une année.

M. Charles Michod, en qualité de contre-maître mécanicien-ajusteur, à l'Ecole de mécanique d'Yverdon, ce, à titre provisoire et pour une année.

A titre définitif, M. Auguste Kuenzi, en qualité de maître de physique et de mécanique aux collège et gymnase scientifiques, à Lausanne.

FAMILLE SUISSE cherche pour la montagne en Valais institutrice protestante pour deux filles de 10 et 11 ans. Offres sous « Institutrice » à Gérance de l'*Educateur*, 19, Avenue Riant Mont, Lausanne.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Cours de langue allemande, Briod & Stadler

I. Cours élémentaire de langue allemande.

par Ernest Briod,

Maître d'allemand aux écoles Communales de Lausanne.

60 leçons. 150 exercices. Un vol. in-8, abondamment illust. Cartonné. Fr. **2.**—

Un grand désarroi régnait dans les méthodes d'enseignement de l'allemand et cet état de choses incita M. Briod à préparer un cours qui unifierait, simplifierait et faciliterait l'étude de l'allemand. Il y a complètement réussi. Son manuel, adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, est extrêmement original à plusieurs points de vue : D'abord il constitue un essai — tout à fait réussi — de *conciliation entre les méthodes directe et grammaticale ;* ensuite il est réellement *gradué,* varié et parfaitement respectueux de la psychologie de l'enfance; et enfin, c'est un ouvrage de « chez nous », un bon instrument de culture *nationale.*

II. Cours de langue allemande.

IIme PARTIE

par Ernest Briod, et Jacob Stadler.

192 pages. Un vol. in-8, illustré, cartonné . . . . . Fr. **2.**—

Le succès du *Cours élémentaire* ayant été grand et sa méthode ayant séduit un autre professeur, M. *Jacob Stadler*, une collaboration s'établit entre les deux maîtres et détermina un élargissement du cadre primitif de l'ouvrage. Les auteurs sont restés fidèles aux principes qui avaient inspiré le premier livre : Sans méconnaître la valeur fondamentale de l'intuition comme base de tout savoir durable, ils n'ont pas non plus négligé l'aide indispensable de la langue maternelle, surtout dans l'étude des formes complexes et du vocabulaire abstrait. Ils ont encore ajouté à la variété des exercices et à la gradation de l'intérêt en introduisant des sujets de conversations pratiques, des morceaux bien choisis. Enfin, la note spécifiquement *suisse* est restée, et nul ne s'en plaindra.

III. Cours de langue allemande.

IIIme PARTIE

par Ernest Briod et Jacob Stadler.

... Cette dernière partie est *en préparation.* Elle couronnera l'œuvre utile qu'ont accomplie MM. Briod et Stadler.